

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 4 JUIN 2024

CONVOCATION EN DATE DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 09/03/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 23

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. SION Michel donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie

Membres excusés : MM. GIL Eugène, PLAYE Maryse, ADIMI Karim, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres absents

Secrétaire de séance : M. GERNEZ Marc

**OBJET : Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) – Approbation de l'avenant n° 2 au bail de location**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant le bail de la location de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 Septembre 2022 approuvant l'avenant n° 1 au bail de location et prolongeant la durée de l'aide apportée (loyer réduit à 50% du loyer TTC) pour la première installation d'un jeune médecin pour une durée de 12 mois au lieu des 6 mois initialement prévus au bail ;

Considérant que Monsieur le Maire propose que cette aide soit également apportée à tous jeunes professionnels de la santé lors de leur première installation ;

Vu le projet d'avenant n° 2 passé sous seing privé rédigé par les services municipaux ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**ACCEPTE** d'étendre à 12 mois la réduction de 50% du montant du loyer TTC pour la première installation de tous jeunes professionnels de la santé.

**APPROUVE** l'avenant n° 2 au bail de location de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents utiles.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Marc GERNEZ.

